



CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

Le réseau national
de la musique et des arts vivants

Fanfare
Batterie-fanfare
JAZZ
Symphonie
Chorale
MUSIQUES ACTUELLES
PLECTRES
Big Band
MUSIQUE
Harmonie

Concours
Diffusion
CRÉATION
FORMATION
DIPLOME STAGE
PARTAGE
CONCERT
Pédagogie

112 FÉDÉRATIONS
23 régionales
89 départementales

Plus de **4.500**
STRUCTURES
ADHÉRENTES

Plus de **300.000**
membres

150 ANS D'EXISTENCE

- 1855** • Naissance de la fédération
- 1905** • Création de la Fédération Musicale de France
- 1906** • La fédération se renomme la Confédération Musicale de France (CMF)
- 1957** • Association reconnue d'utilité publique
- 1991** • La CMF harmonise son enseignement avec celui agréé par l'Etat et développe son réseau
- 2015** • La CMF élargit son champ d'action aux arts vivants et encourage le renouveau

La CMF représente **le plus grand réseau de sociétés de pratique musicale collective** en France. Agréée par le Ministère de la Culture et de la Communication et le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, son rôle est de **favoriser le développement et le rayonnement de la culture musicale, théâtrale et de la danse**, par l'enseignement, la formation, la pratique, la création et la diffusion.

Forts d'une **organisation basée sur l'expérience et le savoir-faire**, membres du bureau, administrateurs, équipe permanente et commissions techniques travaillent ensemble dans le but de conduire et de proposer des **programmes culturels et artistiques de qualité**.

Afin de faire entendre la voix des associations musicales auprès des plus hautes instances, la CMF est également **représentée et soutenue par de nombreuses institutions**, aussi bien en France qu'à l'étranger.

32 administrateurs
PASSIONNÉS
et 32 suppléants

11 membres
de bureau
ENGAGÉS

9 permanents
INVESTIS

Plus de **20** commissions
techniques
EXPERIMENTÉES

PROXIMITÉ ET VISIBILITÉ

Rejoindre le réseau CMF

Les structures affiliées à la CMF sont mises en réseau grâce à un **logiciel de gestion et de communication** unique, CMF réseau.

Développé par la société 2iOpenservice, cet **intranet** permet à chaque structure d'accéder à un espace privé qui lui est propre. Tel une base de données améliorée, cet **espace adhérent accessible en ligne** est conçu pour **regrouper toutes les informations** administratives de la structure et permettre ainsi de gérer facilement et en toute sécurité ses contacts, ses activités et sa communication. Il permet également de **générer un site internet** dédié à chaque structure pour une meilleure communication avec le public.

CMF réseau est un outil innovant qui donne ainsi la possibilité d'améliorer l'efficacité et la performance de chaque structure, de communiquer avec le réseau et de mieux être informé, en toute simplicité.



RESPONSABILITÉ ET PROTECTION

Assurer sa structure et ses salariés

La CMF permet de bénéficier d'une **assurance de groupe très avantageuse**. Responsabilité civile, assurance des dommages corporels aux personnes ou des dommages aux instruments de musique, les garanties du contrat sont applicables lors des cours de musique, concerts, répétitions, concours, stages, festivals, mais aussi lors des manifestations à caractère privé comme les réunions, fêtes, bals, réceptions, congrès et leurs préparations. Elles couvrent aussi les voyages musicaux.

Pour répondre à l'obligation légale de proposer un produit d'**assurance santé à tous salariés**, la CMF met également à la disposition de ses structures adhérentes **une mutuelle** avec un tarif avantageux, **des garanties** larges pour un remboursement optimal des frais de santé ainsi que **des options qui permettent de couvrir toute la famille**, au choix de chaque salarié.



PARTAGE ET DIFFUSION

Favoriser l'édition et la recherche documentaire

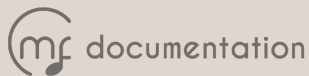
.....

La médiathèque de la CMF possède un fonds d'environ **40 000 partitions**, aussi bien pour les orchestres d'harmonies, les batteries-fanfaires ou les chorales que pour les instruments seuls et les petits ensembles.

La médiathèque s'adresse à tous ceux qui souhaitent consulter des partitions ou rechercher des nouveautés ainsi que des **documents sur la pédagogie** et la musique en général. Elle permet aussi aux étudiants d'effectuer des **recherches musicologiques** sur les compositeurs, les instruments et les sociétés musicales.

Un grand nombre d'**enregistrements d'œuvres** sont également disponibles. La médiathèque, en relation constante avec les éditeurs, reçoit régulièrement leurs nouveautés.

Véritable pôle de ressources de la CMF, la médiathèque accueille toutes les commissions techniques composées d'experts afin d'offrir à ses adhérents des supports et des outils actuels, riches et de qualité.



CULTURE ET HISTOIRE

Informier et présenter l'actualité musicale

.....

La **publication CMF magazine** permet à l'ensemble des amateurs de musique de s'informer de l'**actualité de la CMF** aux niveaux international, national et régional, et offre également aux lecteurs un aperçu de la **vie musicale** à travers des dossiers thématiques et des interviews avec des musiciens et chanteurs contemporains.

L'abonnement annuel donne accès à **cinq numéros** (dont un numéro numérique en juillet) où la musique rime avec pratique, formation, enseignement et découverte. Des rubriques riches et variées (*Actualités, Rencontres, Musique & Histoire, Sorties, Discothèque, Musiques actuelles, Formations et Infos des régions*) permettent d'être toujours au fait de l'actualité du monde musical.



PROJETS CULTURELS ET PÉDAGOGIE

Développer et faire évoluer la pratique de la musique

La CMF organise tout au long de l'année des **manifestations** à caractère national ou international qui favorisent la **formation et la pratique de la musique et des arts vivants**. La plupart de ces manifestations sont ouvertes à tous mais adhérer à la CMF permet d'obtenir un tarif préférentiel.

Les moments forts de la CMF :

- Le championnat national de Brass Band.
- Les concours nationaux d'ensembles musicaux.
- Le stage national d'orchestre à plectres.
- L'académie de direction de chœur.
- Le concours d'Excellence.
- L'orchestre national de la CMF.
- Le Diplôme d'Aptitude à la Direction des Sociétés Musicales (DADSM).

La CMF joue également un rôle majeur dans l'**apprentissage** de la musique. Elle propose notamment un guide qui regroupe l'ensemble des oeuvres au programme des **examens et concours** et met à disposition de ses adhérents des annales d'épreuves ainsi que des **programmes pédagogiques**.



ACCOMPAGNEMENT ET RECONNAISSANCE

Soutenir au quotidien les structures

Adhérer à la CMF permet de bénéficier de l'expérience et du savoir-faire du plus grand réseau de sociétés de pratique musicale collective en France.

- Des **conseils** avisés pour présenter des dossiers de demandes de **subventions** et des **conseils juridiques** pour vos problèmes institutionnels.
- Une **reconnaissance nationale** unique avec les médailles de la CMF **et internationale** avec les médailles de la CISM.
- La possibilité de bénéficier de **protocoles d'accords** et de **tarifs préférentiels** négociés par la CMF auprès des partenaires nationaux (SACEM, SEAM, entreprises privées...).
- Une **représentation dans les institutions** nationales et européennes de pratique musicale collective.





CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

Association Loi 1901, reconnue d'utilité publique et agréée Jeunesse et Éducation populaire

L'équipe de permanents

Développement culturel : Ludovic LAURENT-TESTORIS

Projets culturels : Marine FOUCAUD

Communication : Cécile BAUDUIN

Documentation et médiathèque : Carl PLESSIS

Commissions et éditions : Isabelle PONCEL

Administration et finances : Philippe LATRIVE

Assurances et secrétariat : Valérie BARRE

Abonnement magazine : Safiatou BENSAOUD

Journaliste : Christine BERGNA

Graphiste : Adrien AYBES-GILLE

Les membres du Bureau

Président : Jean Jacques BRODBECK

1^{er} Vice-président : Daniel BART

Vice-président : Robert COMBAZ

Vice-président : Philippe RIO

Secrétaire général : Serge HILAR

Secrétaire général adjoint : Françoise HARBULOT

Trésorier général : Christophe MORIZOT

Trésorier général adjoint : Maurice LLURDA

Administrateur délégué : Thierry BOURGUIGNON

Administrateur délégué : Yves GALLO

Administrateur délégué : Robert GOMILA

CMF

10/12 avenue de la Marne • 92120 Montrouge

Tel : +33 (0)1 55 58 22 82 • Fax : +33 (0)1 47 35 63 08

e-mail : cmf@cmf-musique.org

www.cmf-musique.org



OFAJ
DFJW



sacem *F*



Crédit Mutuel